

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 2 de 9

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
200-857-2	isobutane	50-100%
75-28-5	F+ - Extrêmement inflammable R12	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	
203-448-7	butane	0-50%
106-97-8	F+ - Extrêmement inflammable R12	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	
200-827-9	propane	5-50%
74-98-6	F+ - Extrêmement inflammable R12	
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges Nausée État inconscient Troubles du rythme cardiaque

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 3 de 9

Traitement symptomatique. Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone concernée.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

Siehe Abschnitt 13 sowie Abschnitt 8 persönliche Schutzausrüstung in Abschnitt 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

siehe "Hinweise zum Brand- und Explosionsschutz"

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

n.a.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 4 de 9

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

n.a.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Zur Zeit liegen keine Informationen vor.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
74-98-6	Propane	1000	1800		VME 8 h	
		4000	7200		VLE courte durée	
75-28-5	iso-Butane	800	1900		VME 8 h	
		3200	7200		VLE courte durée	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME 8 h	
		3200	7200		VLE courte durée	

Conseils supplémentaires

n.a.

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

n.a.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtements ignifuges. porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

n.a.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 5 de 9

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: gaz liquéfié
 Couleur: incolore
 Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non déterminé

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 9,4 vol. %

Température d'inflammation: 365 °C

Température d'auto-inflammabilité

400-460°C

solide: non applicable

gaz: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: non déterminé

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

n.a.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable, Risque d'inflammation. Nicht zu erwarten

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 6 de 9

Keine gefährlichen Reaktionen bekannt.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Keine Zersetzung bei Bestimmungsgemässer Verwendung.

Information supplémentaire

Zur Zeit liegen keine weiteren Informationen vor.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
106-97-8	butane				
	par inhalation (4 h) gaz	CL50	273000 ppm	Rat	GESTIS

Information supplémentaire référentes à des preuves

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Zur Zeit liegen keine weiteren Informationen vor.

Observation diverses

Zur Zeit liegen keine weiteren Informationen vor.

Information supplémentaire

Zur Zeit liegen keine weiteren Informationen vor.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	isobutane	2,8
106-97-8	butane	2,89
74-98-6	propane	2,36

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 7 de 9

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Gemäss der Rezeptur keine AOX enthalten

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination


Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives.

SECTION 14: Informations relatives au transport


Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1965
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>	HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, N.S.A.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2
Étiquettes:	2.1
	
Code de classement:	2F
Dispositions spéciales:	274 583 652 660
Quantité limitée (LQ):	0
Catégorie de transport:	2
N° danger:	23
Code de restriction concernant les tunnels:	B/D

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E0

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 1965
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>	HYDROCARBURES GAZEUX EN MÉLANGE LIQUÉFIÉ, N.S.A.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	2
Étiquettes:	2.1
	
Code de classement:	2F
Dispositions spéciales:	274 583 660

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 8 de 9

Quantité limitée (LQ): 0

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E0

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:** UN 1965**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N.O.S.**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1**14.4. Groupe d'emballage:** -

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 0

EmS: F-D, S-U

Autres informations utiles (Transport maritime)

E0

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:** UN 1965**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** HYDROCARBON GAS MIXTURE, LIQUEFIED, N.O.S. (Isobutane, Butane)**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A1

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): Forbidden

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 200

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E0

: Forbidden

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Hobbygas Art.-Nr.: 3050 und 3060

Date d'impression: 05.10.2015

Code du produit: WG42011

Page 9 de 9

2004/42/CE (COV): 99.6 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Teneur en COV (OCOV): 100%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

n.a.: nicht anwendbar

AOX: Adsorbierbare organisch gebundene Halogene

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

12 Extrêmement inflammable.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)